

marché possible afin qu'elle puisse être au service de tout le monde, même du plus humble. Ces deux mesures rencontrent l'approbation du pays et je crois que le ministre des Finances a été bien inspiré en les proposant. J'ai été à même de constater l'approbation unanime des électeurs, dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, lorsqu'ont été constatés les dégrèvements qui seraient opérés à la suite de ce budget. Les réductions de l'impôt sur le revenu ont causé une surprise agréable, tant ces réductions étaient substantielles, et cette mesure est certainement la bienvenue. On peut en saisir toute la portée en exposant quelques chiffres: Les gens mariés n'ayant personne à leur charge bénéficient d'une exemption jusqu'à concurrence de \$3,000; l'exemption par enfant demeure à \$500. Ceux qui, sous l'ancienne loi, payaient \$20 et \$40 d'impôts, n'auront rien à payer maintenant. Ceux qui payaient anciennement \$60, \$80 et même \$100, ne payeront, avec l'échelle d'impôts proposée, que \$10, \$20 et \$30. Nous constatons facilement que la réduction effectuée est substantielle et tout à l'avantage du contribuable. L'honorable ministre des Finances (M. Robb) mérite nos félicitations pour la manière dont il a négocié les emprunts afin de rencontrer les obligations de guerre devenues échues durant le dernier exercice financier. Pour faire face à ces obligations, le gouvernement a payé, à même ses revenus, une somme de \$19,347,833, diminuant d'autant notre dette consolidée et épargnant au pays une somme de \$819,058 sur le service annuel des intérêts.

L'exposé budgétaire donne une excellente idée du développement énorme de notre commerce. Nous nous rappelons qu'en 1921 la balance du commerce nous était défavorable. Nos importations dépassaient nos exportations d'une somme de \$29,730,763. A cette époque, notre dollar était déprécié d'environ 15 pour cent. Aujourd'hui, tout est changé: notre dollar fait prime sur les marchés américains et la balance du commerce nous est favorable.

En 1923, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars, nos exportations dépassaient nos importations d'une somme de \$142,716,593; en 1924, de \$165,396,430; en 1925, de \$284,429,106, et, pour les douze mois finissant le 31 mars 1926, elles les dépassaient d'au delà de \$402,000,000. Nous n'avons donc pas tort de dire, monsieur l'Orateur, que les années de tension sont passées et que le pays voit une ère de prospérité telle que nous n'en avons pas eue depuis longtemps.

Avant de terminer ces quelques remarques, je ne crois pas qu'il soit inutile de nous de-

mander quelle direction, au point de vue de nos relations extérieures, le gouvernement King a donné aux affaires du pays. Je ne crains pas d'affirmer que nos intérêts ont d'abord été considérés. Par exemple, lors du conflit anglo-turc, le parti tory, fidèle en cela à ses principes, était prêt à nous précipiter dans une nouvelle guerre, et nous avons vu l'administration King prendre une attitude toute canadienne. Dès 1921, l'administration King a mis en pratique une politique canadienne non équivoque, opposée fortement aux influences funestes de l'impérialisme, opposée également à toute politique étrangère aux véritables intérêts canadiens. Une politique essentiellement canadienne ne saurait, il me semble, manquer de recevoir l'appui de tous ceux qui aiment vraiment leur pays, et je suis convaincu que la présente administration continuera de s'inspirer des mêmes principes.

M. CHAPLIN (Kent) (Ont.): C'est la première fois, monsieur l'Orateur, que j'ai l'occasion de parler à la Chambre et, en ma qualité de nouveau député, je compte que mes honorables collègues voudront avoir la patience de m'écouter, car je serai aussi bref que possible. Après avoir entendu un grand nombre de discours je suis de l'avis du ministre des Chemins de fer (M. Dunning) quand il dit: "Qu'il prennent une dose de leur propre remède"; la seule différence entre nous étant que je ne me soucie pas de voir la remarque prise ironiquement ou autrement.

Depuis que ce débat dure je n'ai pas encore entendu un ami du Gouvernement donner la raison véritable pour laquelle on a enlevé le tarif des mains de la commission tarifaire formée plusieurs jours avant que le budget fût déposé. Comme raison, le ministre des Finances a dit qu'il existait chez le peuple canadien un sentiment prononcé que les fabricants d'automobiles jouissaient de trop de protection. Cela me rappelle un vol avec effraction. Ceux qui l'avaient commis essayaient de cacher leur piste en faisant croire que le vol avait été commis du dehors, mais on a découvert que le gardien de nuit était complice et qu'en réalité, le vol avait été commis de l'intérieur. Dans le cas qui nous occupe, le gardien de nuit est ce chevalier noir de la Saskatchewan et ses complices. J'ai sujet de croire que les progressistes n'ont pas été aussi exigeants, mais les gens de cette province sont venus et ont dit: "Voici la ligne pointillée, signez!" Et voilà le résultat. L'autre député qui a donné une raison vient de la Colombie-Anglaise. Il nous a dit que cette réduction satisfaisait des exigences politiques, ce qui me semble assez large. Pour ma part, cela ressemble à une faible excuse politique.